

poursuite de ces études qui, au mois de décembre, avaient suffisamment progressé pour permettre l'établissement de critères qui ont été acceptés à la réunion ministérielle du Conseil de l'Atlantique Nord comme devant s'appliquer aux réductions envisagées. Les ministres sont convenus que les réductions équilibrées des Forces doivent être compatibles avec les intérêts vitaux de sécurité de toutes les parties tout en étant d'une ampleur suffisante et en s'accompagnant d'un contrôle et d'une vérification appropriés. On effectue actuellement d'autres études concernant les mesures qui pourraient accompagner ou suivre la décision de réduire les Forces de façon équilibrée et l'on s'efforce de préparer des propositions acceptables de réduction des Forces.